

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

85 N° 10 1963

Vers une liturgie plus priante

Louis LELOIR (osb)

p. 1023 - 1038

<https://www.nrt.be/it/articoli/vers-une-liturgie-plus-priante-2022>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Vers une liturgie plus priante

Au ciel, toutes nos activités se résumeront dans un éternel « Sanctus ». Ici-bas, nous tendons à Dieu et nous le rejoignons par des opérations convergentes, mais distinctes. L'énumération que donne Evagre de celles-ci semblent refléter la tradition ancienne : « Il y a cinq œuvres dont l'aide nous concilie la bienveillance de Dieu : la première est l'oraison pure ; la deuxième, le chant des psaumes ; la troisième, la lecture des oracles divins ; la quatrième, le souvenir, avec douleur d'âme, des péchés, de la mort, et du grand jugement ; la cinquième, le travail des mains¹ ». Evagre, semblable en cela à plusieurs maîtres spirituels anciens, mettait l'oraison intime au-dessus de la prière liturgique, et le texte que je viens de citer est l'écho de cette préférence, car l'oraison intime y est citée avant la psalmodie. Evagre est sans doute influencé, dans l'expression de cette préférence, par le genre de vie érémitique qu'il mène et qu'il prône. Même si le Christ a prononcé l'*Agraphon* que lui prête Ephrem : *Où il n'y aura qu'un seul, là je serai également*, ce que le Christ aurait dit « pour enlever tout motif de tristesse aux solitaires² », et même si, en fait, de nombreuses prières solitaires sont plus pures et plus enflammées que bien des prières dites au chœur, selon le clair enseignement de l'encyclique *Mediator Dei* la prière solitaire est, de soi, inférieure, en valeur et en fécondité, à la prière liturgique ; cela, soit en vertu de l'*opus operatum* de la messe et des sacrements, soit en vertu de l'*opus operantis Ecclesiae* des prières et des cérémonies qui les entourent, et que l'Eglise a instituées. La contemplation dans la liturgie est, dès lors, plus importante à assurer, en soi du moins, que la contemplation en dehors de la liturgie. Mais ce texte d'Evagre, qui nous rend attentifs aux situations de fait, parfois très différentes des théories, a, en outre, le grand avantage de mettre en relief l'idée qu'on ne s'assure normalement l'intimité divine, ni par la seule oraison pure, ni par la seule psalmodie ou les autres exercices indiqués, mais par

N.d.l.R. — Cet article reproduit, avec très peu de modifications, une conférence donnée à l'abbaye de Maredsous, en Mai 1963, au cours d'un Congrès pour maîtres des novices et directeurs de scolasticats, organisé par le Secrétariat général de l'Assemblée des Supérieurs majeurs de Belgique. A la demande du Secrétaire général adjoint, le R. P. de Ceuster, O. Praem., la conférence était donnée à l'intention des seuls religieux adonnés à la prière chorale ; la plupart des points qu'elle touche ont pourtant, en même temps, une portée plus générale.

1. *De octo vitiosis cogitationibus ad Anatolium*, 9. P.G., 40, 1275 B.
2. *Commentaire de l'évangile concordant (version arménienne)*, 14, 24 ; éd. Leloir, Louvain, 1953, p. 200 ; trad., Louvain 1954, p. 144. Le texte syriaque, retrouvé en 1957, a simplement : *Où il n'y a qu'un seul*, et il omet le second membre de l'*agraphon*, selon un procédé, plusieurs fois vérifié, de raccourcissement du texte.

une heureuse union de tous ces moyens, qui s'entr'aideront, influenceront l'un sur l'autre, et même se combineront et se compénètreront. Les trois premiers moyens (oraison, psalmodie, lecture biblique) sont les plus importants, et ce sont les seuls qui me préoccuperont au cours de cet exposé ; les deux autres (componction, travail des mains) gardent pourtant leur signification. La mention de la componction nous rappelle qu'il n'y a aucune contemplation sans conviction d'une indignité foncière devant Dieu, donc sans humilité³. La mention du travail des mains souligne l'appui qu'apporte à la prière une vie de service et de renoncement, car il n'y a pas de vraie prière sans détachement.

I. — PRIÈRE LITURGIQUE ET PRIÈRE PERSONNELLE

On pourra très bien concevoir que, selon les attrait divers des âmes et leurs vocations, l'accent soit mis davantage, quantitativement, tantôt sur l'oraison, tantôt sur la psalmodie, tantôt sur la lecture biblique. L'essentiel est qu'en chacun de ces cas, les deux autres moyens gardent une place honorable, qu'on n'oppose jamais l'un à l'autre des moyens d'union à Dieu destinés à s'entr'aider, et qu'on laisse au centre la liturgie, vers laquelle tout doit finalement converger, car, qualitativement, elle doit conserver le premier rang. Au quatrième siècle, ces trois valeurs (oraison, psalmodie, lecture biblique) s'entremêlaient beaucoup plus que maintenant ; il y avait, en effet, de longs moments de silence dans la psalmodie, et, comme il n'existait que peu d'exemplaires de la Bible, ce n'est guère qu'au chœur qu'on entendait lire celle-ci⁴. Au vingtième siècle, où nous voyons plusieurs avantages à distinguer les divers moyens de contemplation, mais où nous poussons parfois cette distinction trop loin, nous serons obligés d'insister sur leur hiérarchie et leur importance respective dans l'acheminement vers une intimité totale avec Dieu. Il n'y a, du reste, que deux valeurs et non trois, car la vraie lecture biblique, à la manière dont l'ont pratiquée les anciens, s'achève en prière ; elle trouve son couronnement dans le dialogue avec Dieu, que chaque page de la Sainte Ecriture, et, parfois, chaque verset suggère ; elle doit être une forme d'oraison. La lecture biblique ne

3. Cfr le même Evagre, *De Oratione*, 42 : « Le caractère propre de la prière, c'est une gravité respectueuse accompagnée de componction et de douleur d'âme dans l'aveu des fautes, fait avec gémissement » (I. Hausherr, *Les leçons d'un contemplatif. Traité de l'oraison d'Evagre le Pontique*, Paris, 1960, p. 63).

4. Beaucoup souhaitent le renouvellement partiel de ce système, et il est exact qu'une lecture publique de plus amples péricopes de la Bible nourrirait heureusement l'office divin. Encore faudrait-il que cette lecture, pour être profitable, fût faite dans la langue nationale, suivie de moments de silence, et d'une longueur mesurée aux possibilités d'attention des auditeurs ; car, on ne peut nier qu'une lecture publique, même faite dans des conditions idéales, n'a, auprès de certains, qu'une efficacité très limitée.

peut être confondue avec la culture biblique, bien que celle-ci soit un nécessaire soutien de la prière biblique. Rien ne remplace le contact avec la seule parole de Dieu méditée et priée ; la lecture d'introductions et de commentaires choisis, faite à d'autres moments, et un *minimum de théologie biblique*, en préparent pourtant l'accès. La question d'une hiérarchie des valeurs ne se pose donc que pour liturgie et prière solitaire, contemplation dans la liturgie et contemplation dans la prière solitaire ; la préférence, au moins en principe, doit être donnée à la première, mais en insistant sur la complémentarité et les rapports intimes des deux prières, car elles sont moins différentes qu'on ne le dit souvent.

L'essence même de la prière liturgique postule une profonde intériorité. Le P. de Lubac a dit de l'Eucharistie qu'elle était le cœur de l'Eglise⁵. Elle est surtout le cœur du Christ qui a dit avoir *désiré avec ardeur manger* avec ses disciples, *avant de souffrir* (Lc 22, 15), la première Pâque de la nouvelle alliance. Dans la messe, l'Eglise, qui unit son sacrifice au sacrifice du Christ, unit également son ardent désir et son profond amour à l'ardent désir et au profond amour du Christ ; l'Eglise fait cela par ses membres, qui doivent apporter à la messe et à tous les gestes de la liturgie l'hommage de leur amour et de leur foi. « L'Eucharistie, a encore écrit le P. de Lubac, est le signe efficace du sacrifice spirituel offert à Dieu par le Christ total⁶ ». Les sacrements sont les sacrements de la foi ; l'engagement de l'homme dans la liturgie est un engagement de tout son être, un engagement de son âme plus encore que de son corps, un engagement théologique. Et c'est pourquoi, dans son livre *Prière humaine, prière divine*, Mgr Nédoncelle a fort bien dit : « ... l'élément vocal doit rester subordonné à la vie intérieure... la fixité des formules doit fournir un tremplin à l'esprit, non une prison... la destination du culte extérieur est l'adoration en esprit et en vérité. Le dehors est fait pour le dedans, le corps est soumis à l'âme, l'habitude est un auxiliaire de la liberté : tel est l'ordre » (pp. 153-154).

D'autre part, l'oraison intime est toujours quelque peu liée aux usages de la liturgie, car elle comporte des attitudes, l'emploi de formules, et, dans une vie contemplative bien éduquée, la lecture de textes bibliques. Or, ce sont ceux-ci qui constituent le fond de la prière liturgique. Dom Jean Leclercq a bien établi que, dans le langage des chrétiens, *méditari* a un sens très concret : « ... il veut dire, fondamentalement, apprendre la Thora et les paroles des Sages, en les prononçant, en général à voix basse, en se les récitant à soi-même, en les murmurant de bouche... Pour les anciens, méditer, c'est lire un texte et l'apprendre « par cœur » au sens le plus fort de cette expression, c'est-à-dire avec tout son être : avec son corps, puisque

5. *Méditation sur l'Eglise*, Coll. Théologie, 27, Paris, 1954, 3^e éd., p. 107-137.

6. *Ibidem*, p. 130.

la bouche le prononce, avec la mémoire qui le fixe, avec l'intelligence qui en comprend le sens, avec la volonté qui désire le mettre en pratique⁷. « Os iusti meditabitur sapientiam » (Ps. 37, 30) est à traduire, selon la nuance du terme hébreu (*yeheggeh*)⁸ : « La bouche du juste murmure (ou « susurre ») la sagesse ». C'est en conformité à ce sens originel du mot *meditari* que le staretz Silouane⁹ écrivait : « Si vous voulez prier dans le cœur et n'en êtes pas capable, répétez avec vos lèvres les mots de votre prière, et fixez votre attention sur les mots que vous prononcez... Tôt ou tard, le Seigneur vous accordera la prière intérieure sans distraction... Vous pourrez prier avec aisance ».

Dire de l'oraison qu'elle est individuelle ne serait pas exact, sauf s'il s'agit de gens qui n'en comprennent pas la vraie portée. Elle est plutôt à la fois personnelle et quelque peu communautaire, personnelle parce qu'elle est l'expression libre et spontanée des profondeurs de l'être ; communautaire, non seulement parce qu'elle rentre dans les catégories d'adoration, de remerciement, de demande, par lesquelles passent toutes les prières humaines, mais parce que, dans une piété bien orientée, elle doit, soit préparer la prière liturgique, soit la couronner.

Dans ses articles récents sur *Contemplation dans la liturgie, et contemplation en dehors de la liturgie*¹⁰, Dom Cyprien Vagaggini a affirmé et, semble-t-il, prouvé, « qu'on ne peut atteindre ni la perfection chrétienne, ni la vraie prière, ni la vraie contemplation, ni un véritable salut surnaturel d'aucune sorte, sans une relation au moins *in voto implicito* à la liturgie » (p. 188) ; elle est, en effet, le cadre de la célébration des sacrements nécessaires au salut, et ceux-ci sont la source de toute grâce, surtout de celle de la persévérance finale et de celle de la contemplation. Ceci me semble merveilleusement mis en lumière dans le récit évangélique des pèlerins d'Emmaüs : ἐγνώσθη αὐτοῖς ἐν τῇ κλάσει τοῦ ἄρτου. En traduisant : *cognoverunt eum in fractione panis*, la Vulgate estompe la nuance du texte grec et son insistance, par l'aoriste passif, sur l'*opus operatum* de l'Eucharistie. Je traduirais plutôt : *agnitus est ab eis...*, il s'est fait connaître à eux, sa connaissance s'est imposée à eux dans la fraction du pain. La première source de la contemplation, c'est l'Eucharistie offerte, reçue, savourée, contemplée, adorée ; la connaissance du Christ s'y impose à nous et nous imprègne, dans la mesure évidemment de notre disponibilité.

Tout en affirmant la supériorité, en principe, de la prière liturgique sur la prière solitaire, et son efficacité majeure, gardons-nous

7. *L'Amour des Lettres et le Désir de Dieu*, Paris, 1957, p. 23.

8. Le Dictionnaire du P. Zorell traduit *kagah* : *aliquid meditans verba missitavit*, ut est mos solitarie meditantium.

9. Moine du Mont Athos (1866-1938). Cf. *Contacts*, 1960, 2, p. 129.

10. *Revue Grégorienne*, 40 (1962), p. 179-191, 219-228.

pourtant de toute classification trop stricte. S. Benoît qui a dit une fois dans sa Règle qu'il ne fallait rien préférer à l'œuvre de Dieu (chap. 43), a surtout dit, et à trois reprises (chap. 4, 5, 72), qu'il ne fallait rien préférer à l'amour du Christ (au chap. 72, « omnino nihil »). Or, l'amour du Christ a d'autres manifestations que celles de la liturgie ; elles pourront parfois, en fait, être plus élevées. Prenons conscience du danger de la prière solitaire, qui est de devenir si personnelle qu'elle nous fasse perdre de vue notre rôle de membre. Mais prenons aussi conscience du danger de la liturgie, qui est d'être tellement ritualisée qu'elle juggle l'élan personnel. Malgré sa supériorité de principe vis-à-vis de la prière solitaire, la prière liturgique ne perdrait-elle pas alors, en fait, sa suprématie ? Le même starets Silouane, que j'ai cité il y a peu d'instant, disait encore : « Le service divin est célébré dans l'église, et l'Esprit de Dieu habite en elle, mais l'âme est la plus belle des églises de Dieu, et, pour l'homme qui prie dans son cœur, le monde entier est une église. Cependant cela n'est pas pour tous les hommes¹¹ ». Cela revient, somme toute, au principe posé par S. Augustin : « Quanto enim proficis ad videndam sapientiam, tanto minus tibi vox est necessaria¹² ». S. Augustin ne nie pas là l'utilité perpétuelle des actes liturgiques, même dans la plus haute contemplation. Mais il affirme l'exigence de silence et d'intériorité, qui ne fait que croître avec la connaissance de Dieu, et la liberté de l'âme authentiquement contemplative vis-à-vis des manifestations extérieures de sa dévotion. Les distinctions posées par nous n'existent plus alors, car la prière liturgique est en même temps intime et personnelle ; elle s'achève dans une rencontre avec Dieu entièrement silencieuse, celle-ci étant elle-même orientée vers le mystère liturgique qui la nourrit, et qu'en retour elle prépare. La supériorité de fait d'une prière liturgique sur une prière solitaire, ou d'une prière solitaire sur une prière liturgique, est un secret qu'il faut abandonner à la sagesse impénétrable de Dieu.

II. — OBSTACLES À L'INTÉRIORITÉ DE LA PRIÈRE LITURGIQUE

L'oraison intime a ses problèmes. La psalmodie a également les siens, et il est bon d'énumérer et d'examiner brièvement quelques obstacles à la contemplation qu'elle présente ou semble présenter.

1. *La dispersion de la prière liturgique.*

Les psaumes succèdent sans cesse aux psaumes, le capitule et l'hymne viennent ensuite, sans nous laisser la possibilité de souffler, et de nous recueillir profondément. Aussi Evagre disait-il : « C'est une

11. Cfr *Contacts*, 1960, 2, p. 127-128.

12. *Sermo* 288, 5 ; *P.L.*, 38, 1307.

grande chose que l'oraison sans distraction ; une plus grande encore que la psalmodie sans distraction¹³ ». Car « la psalmodie est de l'ordre de la multiplicité ; d'où distraction presque inévitable¹⁴ ». Disons aussitôt que, si cette fragmentation de la liturgie gêne chez beaucoup le recueillement paisible en Dieu et entrave l'attention explicite continue, la liturgie a, par contre, le grand avantage de présenter un cadre, d'offrir une ambiance, qui favorisent éminemment l'état de prière, car, par le protocole pénétré de respect qu'elle nous impose, l'effacement qu'elle nous demande de nos formules devant les formules de l'Eglise, le mystère dont elle enveloppe celles-ci, la liturgie forme en nous la disposition à l'adoration, le sens de la transcendance impénétrable du Dieu qui, selon la parole de Salomon, *a décidé d'habiter la nuée obscure* (1 R 8, 12) ; par cette action pénétrante et stable, la liturgie nous rend, dans quelque mesure, l'unité qu'elle nous refuse sous d'autres aspects.

2. Le caractère impersonnel de la liturgie.

Les prières du bréviaire ont été créées par d'autres que par nous, à une autre époque, très lointaine de la nôtre, dans une autre ambiance historique, psychologique, et même morale ; un chrétien ne peut, sans gêne, reprendre tels quels les psaumes de malédiction, ni affirmer que tout son bonheur est ici-bas. Cette difficulté est quelque peu compensée par la variété des prières des psaumes ; elles sont de genres tellement divers qu'il est bien difficile de n'y pas trouver une prière adaptée aux états d'âme les plus disparates. L'âme humaine a, du reste, été la même à toutes les époques ; elle a toujours connu les mêmes tentations, et c'est toujours en Dieu seul qu'elle a trouvé son secours. Les paroles du Christ : *Vous avez appris qu'il a été dit... Eh bien ! moi je vous dis* (Mt 5, 21-22, 27-28, etc.), pourraient sans doute être interprétées comme une autorisation de rayer les psaumes de malédiction de la prière officielle de l'Eglise ; cette suppression, concevable dès maintenant, deviendra probablement nécessaire, le jour (pas trop lointain, espérons-le) où nous pourrons psalmodier dans nos diverses langues nationales. Le scandale inévitable des ces prières, parfois si véhémentes de haine, serait pourtant moins grand, si l'on se rendait mieux compte que les psaumes de malédiction sont l'expression concrète et colorée de la haine du peuple hébreu contre le mal, vu sous la personne d'un ennemi déterminé. L'application que nous, chrétiens, en faisons aux ennemis de notre âme est moins artificielle qu'il ne paraît à première vue ; elle est plutôt

13. Evagre, *Apophtegmes*, 3. Cfr I. Hausherr, *Les leçons d'un contemplatif*, p. 120.

14. Cfr *ibidem*.

dans le prolongement de la perspective hébraïque, élevée et purifiée à la lumière de l'évangile.

3. *La discipline rigide de la prière chorale.*

Il y a la discipline des cérémonies, avec laquelle on ne plaisante pas. Il y a surtout celle du chant, beaucoup plus assujettissante ; discipline de ton, d'allure, d'accents, de médiantes, et, si l'on chante, de rythme et de neumes. Il faut, sur tous ces points, obéir au maître de chœur, et il faut aussi, hélas ! tenir compte des voisins, dont au moins un sur trois, ou ne chante pas, ou chante faux, tantôt trop bas, tantôt, ce qui est pire peut-être, trop haut ; il faut encore chercher à ne pas heurter les anciens maîtres de chœur et ceux qui ont leur théorie personnelle sur le chant, théorie dont ils n'acceptent pas aisément de faire abstraction, si bien que la prière chorale n'a pas toujours l'agrément qu'on lui découvre dans de beaux rêves. Ceux qui l'ont longuement pratiquée ont eu, au moins une fois ou l'autre, le spectacle d'incidents épiques, qui, lorsqu'ils se produisent, semblent transformer le chœur en un champ de bataille au petit pied.

Si un chant artistique a ses avantages, il semble qu'il a aussi ses dangers. Aussi Tauler disait-il à des religieuses : « Pensez-vous... que Dieu vous ait faites uniquement pour être ses oiseaux ? Il voudrait bien faire aussi de vous ses fiancées et ses amies de prédilection ¹⁵ ». Et le staretz Anatole, mort en 1894, écrivait à une moniale : « Nous voulons toujours chanter au chœur, et le Seigneur, lui, veut toujours que nous soyons humbles. Nulle part il n'a dit qu'il aime les bonnes chanteuses... Ton chant (à l'église) ne doit pas être un chant de coq, mais un chant angélique, c'est-à-dire plein d'humilité, de crainte salutaire, d'ardente charité et de componction. Voilà le chant vrai et agréable à Dieu. Mais le chant vaniteux, fait pour plaire aux hommes, et non à Dieu, c'est pire que le cri des coqs ¹⁶ ». G. Bernanos, dans son *Journal d'un Curé de Campagne* (Paris 1936), fait remarquer, à son tour (pp. 14-15), que les contemplatifs ne sont parfois que des musiciens et des fleuristes. Avant eux, l'Abbé Pambo avait décrit les dangers, pour l'humilité, d'un chant trop raffiné : « Malheur à nous... les temps sont proches où les moines abandonneront la nourriture solide, parole du Saint-Esprit, pour s'adonner à des hymnes et à des tons. Quelle componction, quelles larmes peuvent naître de ces tropaires, lorsqu'on se tient dans l'église ou dans sa cellule et qu'on élève sa voix comme un bœuf ? Car, si c'est devant Dieu que nous sommes debout, nous devons nous tenir en sa présence avec beaucoup de componction et non pas avec de grands airs.

15. *Sermon* 59, 2 (trad. Hugueny-Théry-Corin, Paris, 1935, t. 3, p. 45).

16. Cfr Tyszkiewicz et Th. Belpaire, *Assètes Russes*, Namur, 1957, pp. 171 et 174.

Les moines ne sont pas venus dans cette solitude pour se tenir devant Dieu en se rengorgeant, pour chanter des cantiques, rythmer des mélodies, agiter les mains et sauter d'un pied sur l'autre ; mais nous devons, dans la crainte de Dieu et dans le tremblement, dans les larmes et les gémissements, avec une voix pleine de révérence et prompte à la componction, contenue et humble, offrir nos prières à Dieu¹⁷ ».

Si un chant trop recherché et étudié a peut-être les effets que décrit l'Abbé Pambo, il est vraisemblable qu'un chant indiscipliné, charismatique, au mauvais sens du mot, en aurait de pires encore. C'est alors surtout que les moines chanteraient comme des bœufs !

4. *L'obscurité.*

Finalement, il y a l'obscurité des formules employées, qui sont dites, du reste, dans une langue que beaucoup comprennent mal, ou ne comprennent pas du tout ; il y a les applications malheureuses et inexactes de la liturgie, dont l'exégèse des textes bibliques est parfois erronée ; il y a les cérémonies trop chargées, compliquées, parfois surannées. Tout en souhaitant, sur ces divers points, une purification et une meilleure adaptation de notre liturgie, notons, dès maintenant, que la poésie de la Vulgate, la finesse artistique de bon nombre de nos compositions liturgiques, la bonne adaptation psychologique d'une partie au moins de nos cérémonies, compensent, dans une large mesure, ces inconvénients. Et si les obscurités et les erreurs du texte latin que nous récitons sont regrettables, et nous provoquent à appeler, à bon droit, de nos vœux le jour où nous pourrions psalmodier dans notre langue nationale¹⁸, elles font pourtant moins obstacle à la contemplation que nous ne le pensons, car la contemplation est adhésion et acquiescement plus qu'intelligence précise. Cette adhésion est probablement compatible avec l'incompréhension de quelques formules.

III. — REMÈDES À NOS DIFFICULTÉS DANS LA PRIÈRE LITURGIQUE

Les diverses difficultés dont j'ai parlé se font plus ou moins sentir dans les divers cloîtres, selon le degré d'immixtion de l'esprit du monde, esprit radicalement anti-contemplatif. Là où la séparation du monde est mieux sauvegardée, où la vie est plus simple et plus

17. Cfr I. Hausherr, *Penthos*, Coll. Orientalia Christiana Analecta, 132, Rome, 1944, p. 121.

18. Vu la qualité littéraire et la fidélité de nos traductions modernes de la Bible, et le nombre croissant des collections de traductions de textes patristiques, des lectures et une récitation des psaumes dans les diverses langues nationales ne présentent guère de difficulté. La question du chant est beaucoup plus complexe, car il s'agit de trouver, en chaque langue moderne, un chant aussi expressif, aussi profondément religieux que le chant grégorien ; ce n'est certes pas aisé, et l'on doit bien se contenter, actuellement, d'encourager (il faut le faire au maximum) les recherches et les essais.

dépouillée, ces difficultés sont moindres. Et c'est pourquoi je pense qu'elles n'existent pas au même degré dans les cloîtres cisterciens que dans les cloîtres bénédictins. Elles se présentent pourtant partout ; aussi une courte énumération de quelques remèdes est-elle nécessaire.

1. *L'éducation d'un sens communautaire plus aigu.*

La *sollicitude de toutes les Eglises* d'un S. Paul, sa *κοινωνία*, un vrai sens ecclésial, la préoccupation, dans nos communautés, de n'être pas seulement juxtaposés, mais authentiquement unis, et d'accepter l'ascèse qu'impose la vie commune, nous permettrait sans doute de supporter plus allègrement le fardeau d'une prière commune, et de mieux dominer ses difficultés.

La mystique communautaire est, de nos jours, très poussée, et c'est un bien. Le succès du mouvement oecuménique a, en outre, largement contribué à la formation d'un sens authentiquement ecclésial. Les réalisations communautaires demandent pourtant, pour être harmonieuses et stables, beaucoup de discrétion et de nuances, car l'homme du vingtième siècle est peut-être plus adulte, et plus vite adulte, que ne l'était celui des siècles précédents ; il a un sens exigeant de sa personnalité, un désir inflexible de l'épanouir ; les mouvements de masse, les manifestations d'instinct grégaire ne peuvent connaître parmi nos contemporains le succès qu'ils ont obtenu dans des siècles plus frustes. C'est donc dans un respect total de sa vocation personnelle à l'intérieur de sa communauté que le moine, et tout religieux, devra être initié au sens de sa solitude : un isolement de tout, en vue d'être réuni à tout, et de vivre, de manière plus élevée et plus forte, la fraternité universelle. Entré dans ce mouvement théologique, le religieux s'adaptera plus aisément aux difficultés d'une prière commune.

2. *L'introduction, au cours de la psalmodie, de moments de silence prolongé.*

Lors d'une visite que j'ai eu le bonheur de faire à Taizé, en novembre dernier, j'ai été frappé de constater, dans l'organisation de l'office, une attention beaucoup plus grande à la qualité qu'à la quantité. Les anciens moines n'étaient certes pas indifférents à la quantité dans la prière. A la fin d'une étude très riche sur la prière des Pères, le P. Hausherr concluait : « Comment les Pères priaient-ils ? ou comment s'y prenaient-ils pour transformer en prière toute leur vie ?... Ils avaient le goût de l'oraison perpétuelle. Ils ne croyaient pas qu'il fut impossible d'y arriver. S'ils ne comptaient pas sur la quantité seule, ils savaient cependant que la quantité fait aussi quelque chose à l'affaire : tous les grands ascètes, tous les saints ont été insatiables de prière actuelle. Si leurs forces physiques y avaient suffi, si la charité le leur avait permis, ils auraient donné à l'oraison tout

leur temps¹⁹ ». En même temps et surtout, les Pères ont pourtant apprécié la qualité de la prière, et ils ont invité à garder, dans la prière vocale, une mesure discrète. C'est ainsi que Syméon le Nouveau Théologien écrivait : « Mieux vaut un seul trisagion avec attention avant de dormir, qu'une veillée de quatre heures en phrases inutiles²⁰ ». Et Cassien disait avant lui, des Pères d'Égypte : « Ce n'est pas la multitude des versets qu'ils recherchent, mais l'intelligence des paroles... Ils trouvent qu'il est plus utile de chanter dix versets avec l'application convenable que de réciter tout le psaume en laissant égarer sa pensée... Si quelqu'un des jeunes frères, par ferveur ou par ignorance, veut dépasser le nombre des psaumes prescrits, le supérieur l'arrête en frappant de la main sur son siège, et alors tous se lèvent pour l'oraison. Il évite ainsi, avec tout le soin possible, que la longueur des psaumes ne fatigue les assistants, et que le religieux chargé de l'office ne perde l'intelligence de ce qu'il dit et, de plus, ne nuise aux autres en les importunant de son zèle²¹ ». Un peu avant Cassien, Evagre s'exprimait de manière semblable et très suggestive : « Ne te complais pas dans la multiplicité des psaumes : elle jette un voile sur ton cœur. Mieux vaut un seul mot dans l'intimité, que mille dans l'éloignement²² ». La communauté de Taizé réunit des gens de tempéraments fort divers, dont un certain nombre n'ont pas de vocation proprement contemplative ; on ne peut leur imposer de longs offices ; on leur en impose trois, placés aux trois heures traditionnelles : matin, midi et soir : « ... vespere, et mane, et meridie ». Les offices du matin et du soir durent chacun une demi-heure, celui de midi un quart d'heure. Chaque office est en français, chanté et coupé, à diverses reprises, de longs moments de silence. Le Fr. Charles-Eugène, secrétaire du Prieur de Taizé, a eu l'amabilité, par lettre du 8 mai 1963, de me décrire avec exactitude le rythme de ces silences :

« Des moments d'adoration silencieuse sont prévus à quatre moments de l'office :

a) Nous n'entrons pas en procession à l'office, chaque frère peut donc se rendre à l'église cinq, dix, vingt ou trente minutes avant l'heure pour être dans la prière silencieuse. On peut dire que, pour l'ensemble des frères, il faut une raison très précise pour arriver à l'heure exacte du début de l'office. Nous aimons en effet ce moment de silence préparant à la prière.

b) Après le répons bref qui suit la ou les lectures bibliques, un long silence de quatre ou cinq minutes est maintenu, à la fois pour méditer la Parole qui vient d'être lue et pour se préparer à la prière qui va suivre, ou pour simplement se tenir devant Dieu dans le silence.

c) Un bref silence est maintenu également après la litanie et avant l'oraison propre, en quelque sorte pour donner une respiration à la prière.

19. *Comment priaient les Pères*, dans *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 32 (1956), pp. 295-296.

20. Cfr I. Hausherr, *L'Hésychasme*, dans *Orientalia Christiana Periodica*, 22 (1956), pp. 260-261.

21. *Institut*, 2, 11.

22. Cfr I. Hausherr, *Les leçons d'un contemplatif*, p. 183.

d) Enfin, après la bénédiction donnée par le Prieur, et avant la sortie en procession, nous restons plusieurs minutes à genoux à nos places, soit dans le silence, soit au son d'un morceau d'orgue. »

Plus récemment, au noviciat général des Dames de Nazareth à Voisenon (Melun), j'ai vu le même système pratiqué après chaque psaume et la reprise de l'antienne, aux trois seules heures que les novices récitent en commun (Laudes, Vêpres, Complies) ; les résultats de cette initiative semblaient excellents. Or, selon la constatation de Dom Jean Leclercq, « l'ancienne liturgie monastique semble avoir consisté presque uniquement dans cette alternance de psaumes — récités par l'un des assistants et écoutés par tous les autres —, et d'oraisons silencieuses, faites en commun et inspirées du psaume qui venait d'être dit²³ ». Pierre le Vénérable avait réglé la durée de ces pauses : « certaines se prolongeaient le temps de quatre *Notre Père*²⁴ ». L'on peut croire que si, à divers moments de l'office divin, nous pouvions, durant deux ou trois minutes, reprendre, assis, quelques pensées des psaumes que nous récitons, ou nous recueillir dans un regard très simple sur le mystère du jour, la psalmodie serait bien plus attentive et savoureuse. Ces pauses ne peuvent avoir, évidemment, la profondeur d'une oraison solitaire, longue et continue ; elles ne la remplacent pas et n'en dispensent pas ; elles participent néanmoins à son bienfait. Le système est facilement applicable dans les congrégations religieuses qui ne récitent en commun qu'une petite partie du bréviaire. Il soulève, au contraire, d'assez gros problèmes là où l'on passe chaque jour environ 4 heures au chœur. Sans vouloir faire de suggestions, ni prendre position en une question délicate, je signale simplement que, selon le calcul fait récemment par un bénédictin américain, Dom Wilfrid Tunink²⁵, nous récitons, à chaque semaine d'office ferial, 281 psaumes et 31 cantiques, tant sont nombreuses nos répétitions des mêmes psaumes au cours d'une seule semaine. Grâce à une répartition des psaumes qui évite plusieurs de ces répétitions, et qui a été autorisée par Rome, le monastère de Mount Saviour, aux Etats-Unis, a pu, sans augmenter le nombre d'heures passées au chœur, et en gardant soigneusement le nombre de 150

23. *Culte liturgique et prière intime dans le monachisme au moyen âge*, dans *La Maison-Dieu*, cahier 69, 1962, p. 44. Cfr Césaire d'Arles : « Quid tibi prodest quod fideliter psallis, si posteaquam psallere desinis, Deo supplicare nolueris ? Et ideo unusquisque, quando psallere cessaverit, cum omni humilitate oret et supplicet Domino... qui in agro cordis sui seminaverit verbum Dei, et psallendo vel legendo asperserit ; nisi postea orando in corde suo recondiderit, et quodam modo sepelierit, venient volucres, id est, cogitationes saeculi huius, volatiles, inanes et vacuae, et rapiunt quod in corde fuerat seminatum. Et ideo ubi cessaverit aliquis psallere, non cesset orare, si vult in agro cordis sui messem divinae misericordiae proficere » (*P.L.*, 39, 2284).

24. D. Leclercq, *Culte Liturgique*, p. 46.

25. *Vision of Peace. A Study of Benedictine Monastic Life*, New York, 1963, p. 319.

psaumes chaque semaine, introduire des moments de silence dans l'office divin. C'est l'application du principe posé par S. Benoît au chap. 18 de sa Règle : « Avant tout... nous tenons à dire que si quelqu'un ne goûte pas cette distribution des psaumes, il en adopte une autre qu'il jugera meilleure. Qu'il soit bien entendu toutefois que le psautier de cent cinquante psaumes sera récité intégralement chaque semaine, et recommencé chaque dimanche à Matines ». Au Bouveret, en Suisse, le *cursus* prévu par S. Benoît a été maintenu tel quel ; une pause silencieuse de plusieurs minutes est prévue néanmoins entre chaque nocturne, et le chant est ralenti à tous les *Gloria Patri*, à la manière des Chartreux, ainsi que pour les doxologies des hymnes syllabiques. Les Pères du Bouveret disent que cette méthode vaut à leur prière chantée un rythme intérieur bien plus profond.

Ne nous leurrons pourtant pas ; ces moments de silence, si nous les adoptons, ne seront peut-être pas la recette infailible que nous attendons. Les silences dont nous bénéficions à la messe conventuelle, et qui apportent beaucoup à certains, n'apportent que peu de chose à d'autres, et le court arrêt prévu maintenant entre *Flectamus genua* et *Levate* n'a pas tout l'effet qu'on en espérait. En outre, l'office des Matines pose un problème particulier. Quelques moines, tout en psalmodiant fidèlement, n'arrivent pas aisément à secouer la somnolence qu'ils ont amenée avec eux au chœur ; les arrêts dans la récitation, au lieu de les rendre plus attentifs, risqueraient d'être pour eux un soporifique irrémédiable. A cause de cette espèce de moines, qui n'est pas rare, et qui compte beaucoup d'âmes de bonne volonté, mieux vaudrait sans doute, aux Vigiles, là où des pauses de quelques minutes seraient prévues entre les Nocturnes ou entre les Matines et les Laudes, donner l'autorisation de quitter le chœur pour aller réveiller l'attention et le recueillement en marchant sous le cloître ou à l'air frais ; c'est ce qu'on fait à Mount Saviour. De toute manière, le moyen de rendre vraiment profitables ces moments de silence, si on les introduit dans l'office, et de les empêcher de devenir une pure formalité, finalement ennuyeuse et inutile, devra être soigneusement étudié.

3. Fidélité à assurer l'oraison solitaire, orientée vers la liturgie.

Il est certain qu'on peut arriver aux plus hauts degrés de contemplation dans la prière chorale, mais il est tout aussi certain qu'on y arrive beaucoup plus sûrement, aisément et fermement, lorsqu'on a l'habitude de se préparer à l'office ou de le couronner par une oraison intime, assurée quotidiennement et largement. La qualité de notre participation à l'office divin dépend de la mesure de notre vie théologale ; l'oraison est un des grands aliments de cette vie théologale, et je crois tout à fait exact et pertinent ce que le P. Lucien-Marie de S. Joseph a écrit à ce propos : « Ce qui permet d'être... dans l'at-

titude d'accueil et de participation personnelle, lors d'une célébration liturgique, c'est l'habitude de se mettre dans cette attitude durant l'oraison silencieuse²⁶ ».

Cette alternance de prière communautaire et d'oraison intime nous est commandée par l'exemple même du Christ. Il est monté plusieurs fois à Jérusalem, il a prié dans le Temple, et il a surtout célébré la grande liturgie du Jeudi et du Vendredi Saint. Mais il a pratiqué aussi, et notamment aux moments essentiels de son ministère, la prière solitaire, continue et prolongée. S. Luc est l'évangéliste qui souligne au mieux ce trait, car, dans son évangile, cette prière intime de Jésus intervient au baptême (3, 21-22 : *Or, quand tout le peuple eut été baptisé et au moment où Jésus, baptisé lui aussi, se trouvait en prière, le ciel s'ouvrit, et l'Esprit Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, telle une colombe*) ; lorsqu'il choisit les Douze (6, 12 : ... *il s'en alla dans la montagne pour prier, et il passa toute la nuit à prier Dieu*) ; au moment de la confession de Pierre (9, 18 : *Or un jour qu'il priait à l'écart, ses disciples étant avec lui, il leur posa cette question : « Qui suis-je, au dire des foules ? »*) ; à la Transfiguration (9, 28-29 : *Or, environ huit jours après cet entretien, prenant avec lui Pierre, Jean et Jacques, il gravit la montagne pour y prier. Et pendant qu'il priait, l'aspect de son visage changea, et ses vêtements devinrent d'une blancheur fulgurante*) ; au moment où il instruit ses disciples de la prière du Pater (11, 1 : *Or, un jour, quelque part, il priait. Quand il eut fini, un de ses disciples lui demanda : « Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples »*) ; finalement à Gethsémani. Sauf dans le dernier cas, celui de Gethsémani, Luc est le seul à avoir retenu ce trait. C'est encore Luc, et Luc seul, qui nous représente Jésus pleurant, au soir du Dimanche des Rameaux, sur cette Jérusalem qui n'a pas reconnu le temps où elle était visitée, et a offert à Jésus, le matin même, une liturgie vide (19, 41-44). Il semble que nul n'a, comme Luc, saisi l'importance de la prière solitaire dans la vie de Notre-Seigneur, et de l'intériorité dans les manifestations de notre foi.

Le même S. Luc dit de Notre-Seigneur que, pour prier son Père à Gethsémani, il commença par s'éloigner de ses disciples à distance d'un jet de pierre environ (22, 41). La prière solitaire, profonde et prolongée, demande, pour beaucoup, un minimum d'éloignement des autres et de liberté d'allures, qu'on ne peut avoir au chœur. Il est préférable que les gens adonnés à la prière chorale aient le libre choix de l'endroit où ils feront leur oraison, et de la position qu'ils adopteront ; car ceux qui passent chaque jour plusieurs heures dans leur stalle éprouvent d'autant plus le besoin d'indépendance et de

26. *Personnalisme de la prière liturgique*, dans *La Vie Spirituelle, Supplément*, n. 62 (1962), p. 404. Cet article, excellent et très nuancé, est une mise au point parfaite des rapports de la prière liturgique et de la prière solitaire.

détente dans la prière solitaire qu'on les astreint à une discipline austère au chœur.

Il y a, d'autre part, tout avantage à nourrir abondamment l'oraison de textes de la Bible, et cela, en raison, certes, des richesses de ces textes, mais aussi du caractère profondément biblique de la prière liturgique. La Bible a tellement imprégné la liturgie, et elle y joue un tel rôle que, sans elle, il n'y aurait plus de liturgie ; car les textes de la liturgie sont, ou textes de la Bible, ou commentaires de la Bible, ou pénétrés du vocabulaire et de l'ambiance de la Bible ; et les réalités sacramentelles sont présentées, dans la liturgie, comme l'antitipe des œuvres réalisées par Dieu dans l'ancienne et la nouvelle alliances ; il n'y a, dès lors, aucune possibilité de comprendre la liturgie, si on refuse de s'intéresser à la Bible, et l'on pénétrera d'autant mieux la signification des paroles et des gestes de la liturgie que l'on sera mieux initié à la Bible.

Ici, un problème délicat se pose. Notre oraison biblique devra-t-elle suivre pas à pas la liturgie, reprenant dans toute l'étendue de leur contexte, au fur et à mesure de leur lecture au bréviaire, les extraits bibliques que nous entendons à l'office ? Je ne le crois pas. Il est bien vrai qu'il y a avantage à reprendre chaque année, au moment de la Septuagésime, le début de la Genèse, et à lire Isaïe durant l'Avent, mais, pour le reste, la lecture savourée et priée de la Bible a quelques lois qu'on ne peut méconnaître. Une de ces lois est que, comme l'a écrit Mgr Coppens, « tout dans l'Ancien Testament n'a pas de valeur permanente, ... plusieurs sections des Vieux Livres ont déjà atteint dans le passé la fin principale pour laquelle ils ont été composés²⁷ ... » ; ceci vaut pour les généalogies et listes de noms, pour une grande partie du Lévitique, les livres des Chroniques et la dernière partie d'Ezéchiel. Il est certes plus utile et plus intelligent de laisser de côté quelques sections dont on ne tire aucun profit, de relire deux et trois fois plus souvent que le reste de la Bible le second Isaïe, l'évangile et la première épître de Jean, l'épître aux Ephésiens, que d'accorder uniformément la même attention et le même temps à tous les livres et passages de la sainte Ecriture. A certains jours, nous aurons besoin d'un plus long texte pour alimenter notre oraison ; à d'autres jours, quelques versets nous suffiront. Plusieurs aimeront s'attarder davantage sur les livres sapientiaux, d'autres sur les livres prophétiques ; certains sur l'Ancien Testament, d'autres sur le Nouveau ; un lien trop strict avec le cadre liturgique entraverait le jeu de toutes ces préférences, ordinairement dictées par le mouvement de la grâce ; car, de toute manière, ces procédés divers aboutissent à créer dans l'âme une ambiance biblique et théologique ; par le fait même, un climat liturgique existe, et une préparation immédiate à la

27. *Les Harmonies des deux Testaments*, Tournai, 1949, p. 39.

prière chorale. Lire les Livres de la Bible selon l'ordre historique dans lequel ils ont été écrits présente d'immenses avantages ; on se trouve ainsi conduit progressivement au Christ, mis en contact avec l'admirable patience de Dieu envers son peuple, et sa pédagogie éducatrice. Cette manière de lire l'Écriture, loin de détruire l'effet de la lecture biblique au chœur, aide celle-ci, la complète et en élargit les horizons.

4. *Un effort de sobriété discrète dans nos cérémonies liturgiques.*

Il est difficilement niable qu'il y ait un peu de théâtre dans la liturgie. La plupart des éléments qui y sentent le faste, le folklore, ou le style de cour, devraient en être éliminés, en partie parce qu'ils sont contraires à la simplicité de notre temps, en partie et surtout parce qu'ils sont une nuisance pour la prière profonde ; celle-ci demande la suppression de tout ce qui est tapageur et théâtral, des cérémonies sobres, un orgue discret²⁸. L'excellent article de Dom Dekkers, dans le cahier 69 de *La Maison-Dieu*, a fort bien mis en relief le parallélisme parfait, au cours des premiers siècles, entre l'augmentation de l'apparat dans la liturgie, l'accumulation des cérémonies et des formules, la disparition des moments de silence et de prière intime, et la diminution de l'influence de la liturgie. Dès qu'on s'est engagé dans cette voie, « la période créatrice de la liturgie latine » (p. 37) a été close ; les productions postérieures sont fades ; la liturgie est « minée par un ritualisme excessif et creux, un manque d'âme, une inspiration à bout de souffle » (p. 38).

5. *Le souci d'espacer les offices.*

Physiquement et psychologiquement, nous avons besoin, pour profiter des offices, d'avoir une large détente entre les offices, car un acte communautaire implique un renoncement à nous-mêmes, une tension nerveuse, qui, si elle est trop prolongée, ou trop vite réimposée, nuit à l'attention que nous prêtons à la liturgie, et au goût que nous en avons. C'est, du reste, pendant ces intervalles que nous pourrions nous adonner à l'oraison biblique. La tendance actuelle à débloquer les diverses heures de l'Office a certainement contribué à une meilleure exécution, plus détendue et plus attentive. Le souci d'espacer davantage les premiers offices du matin aurait le même effet. Il me paraît particulièrement important de prévoir toujours un large intervalle entre la fin des messes lues et l'office qui suivra, car c'est dans

28. C'est pour répondre à ces besoins de notre époque que plusieurs monastères ont réduit l'apparat des cérémonies pontificales. On ne peut que louer ces courageuses initiatives. Une liturgie digne, mais simple et recueillie, en même temps qu'une vie de silence et de pauvreté, ne sont-elles pas le témoignage pur qu'on attend des abbayes ?

l'action de grâces intime après la messe, et dans, autant que possible, une longue action de grâces, que s'expriment et se résument au mieux les dispositions qui doivent nous animer durant l'office divin.

CONCLUSION

J'ai commencé par un texte d'Evagre ; je finirai par un texte, rarement cité, étonnant à première vue, de Dom Guéranger. Tout comme le texte initial d'Evagre, celui de Dom Guéranger appellera, du reste, des nuances et un correctif. D'après Dom Guépin, Dom Guéranger disait souvent, à propos des filles de Ste-Thérèse : « Le Carmel... est ce qui ressemble le plus à l'ordre de S. Benoît²⁹ ». Si on entend ce texte dans le sens qu'il y aurait, dans l'Ordre de S. Benoît, la conception psychologique de la contemplation qu'ont mise en honneur quelques spirituels de l'école carmélitaine, l'affirmation est probablement inexacte ; la conception bénédictine de la contemplation n'est pas psychologique, mais ontologique, basée essentiellement sur l'insertion dans la communauté ecclésiale et le Corps mystique, la vie théologale dans le Christ, la participation aux sacrements. Mais il est bien vrai, d'autre part, que l'Ordre de S. Benoît coïncide avec celui du Carmel par cette alternance d'oraison solitaire et de prière chorale, double élément indispensable d'une vraie vie liturgique, à la condition toutefois que la prière chorale tende sans cesse à des conditions qui la rendront plus priante et contemplative, et que l'oraison intime, nourrie de Bible, soit orientée vers la liturgie. Ces deux régimes de prière ont besoin du contrôle, de l'appui l'un de l'autre, dans une hiérarchie toutefois, par la subordination de l'oraison à la liturgie.

Dans la prière que Salomon fait devant l'autel de Yahvé, en présence de toute l'assemblée d'Israël, et qui est reproduite dans 1 R 8, Salomon demande que toutes les prières du peuple soient exaucées (vv. 30-51). Il distingue deux catégories de prières, des prières dites dans ce Temple (30, 31, 33, 35, 42) et des prières dites vers ce Temple (38, 44), vers le Temple que j'ai bâti pour ton nom (48) ; Salomon ne semble pas concevoir d'autre prière possible. Notre distinction entre prière liturgique et prière solitaire n'est guère à concevoir autrement : la deuxième doit être tournée vers la première, profitant de sa sève, et, en retour, l'alimentant et l'enrichissant.

Abbaye de Clervaux
Grand-Duché de Luxembourg

Dom Louis LELOIR, O.S.B.

29. Dom Guépin, *Dom Guéranger et Madame Durand*, Paris-Poitiers, 1911, p. 69.